



Collectif GCO NON MERCI
Collectif d'agriculteurs, élus et associations

Strasbourg le 26 janvier 2010

Aux représentants de la presse

Communiqué de presse
CONCLUSIONS DU RAPPORTEUR PUBLIC AU CONSEIL D'ETAT

Le rapporteur public a demandé le 20 janvier 2010 aux juges du Conseil d'Etat l'annulation de la déclaration d'utilité publique (DUP) du grand contournement ouest (GCO) de Strasbourg.

Plusieurs membres de notre collectif et nos avocats ont assisté à l'audience publique.

Le collectif a analysé les arguments et conclusions du rapporteur dont les plus marquants sont :

- Insuffisance de l'évaluation socio-économique vue l'importance du projet ;
- Effets du péage : celui-ci serait dissuasif et manquerait son objectif ;
- Obscurité de la rentabilité économique ;
- Insuffisance flagrante de l'étude d'impacts sur la faune et la flore et des mesures compensatoires au regard des espèces protégées menacées par le GCO;
- Absence de consultation des autorités allemandes alors même que, selon le rapporteur « les deux états sont voués à gérer ensemble le problème de transport dans le fossé rhénan ».

D'autres insuffisances ont été soulignées notamment l'absence de la description des caractéristiques des ouvrages les plus importants.

Les représentants du collectif ont assisté pendant plus d'une heure à un véritable réquisitoire contre le projet du GCO qui légitime le sérieux et la pertinence de leurs recours.

Nous attendons avec confiance la décision du Conseil d'Etat.

Contacts presse pour le collectif GCO NON MERCI :

Dany Karcher (élu) 06 99 25 31 43
René Wunenburger (élu) 06 33 78 28 39
Dominique Daul (agriculteur) 06 09 55 31 50
Luc Huber (Alsace Nature) 06 36 57 77 36
Michel Thevenot (ADEVIE) pro 03 88 69 24 40 dom 03 88 56 48 03